



Les revendications du SE-Unsa pour améliorer la Qualité de Vie et les Conditions de Travail des CPC CPD de Seine-Maritime

Créer un groupe de travail des Conseillers Pédagogiques

Evaluer les missions des conseillers pédagogiques en instaurant une approche globale et quantitative :

- o Évaluer systématiquement le temps requis par chaque mission (y compris les temps cachés et logistiques) ;
- o Intégrer les contraintes de transport et de préparation et allouer des plages dédiées au travail individuel ou collectif, à l'appropriation des nouveaux programmes ;
- o Limiter les sollicitations quant à la production de contenus pour les missions.

Renforcer l'efficacité opérationnelle :

- o Réduire les délais de remboursement des frais professionnels ;
- o Garantir des outils de travail adaptés (équipement informatique et numérique)
- o Allouer des ressources financières dédiées (budget pour la préparation des formations), afin de leur permettre d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions.

Garantir le bien-être au travail :

- o Reconnaissance des compétences : valoriser officiellement l'expertise pédagogique et les compétences en ingénierie de formation ;
- o Soutien psychologique : développer l'accompagnement pour les collègues confrontés à des situations de stress ou de difficultés émotionnelles ;
- o Respect du temps de repos : garantir la déconnexion numérique en dehors des heures de travail et limiter les sollicitations professionnelles pendant ces périodes.
- o Transparence et simplicité : clarifier le pilotage en associant à la réflexion les équipes aux décisions, en anticipant les changements et en simplifiant les processus.

o Pour les collègues qui effectuent les formations REP, ne pas leur imposer la 5ème journée de formation.